

VENTE DE LA FRICHE MERCIER, BIENTÔT DES LOGEMENTS ET DES SERVICES

La vente de la friche Mercier a été votée en conseil communautaire le 04 février 2026. La société Néohéritage prévoit la création d'une vingtaine de logements et de locaux tertiaires. Deux autres ventes, Quai Sully Chaliès et rue de la Capelle ont été actées. Ces trois projets répondent aux besoins en logements neufs, aux enjeux environnementaux et à l'attractivité de Millau.

Publié le 05 février 2026

Un nouvel avenir se dessine pour ce site emblématique de l'industrie millavoise. Il a été voté en conseil communautaire mercredi 4 février 2026, la vente de la friche Mercier, située rue de la Paullèle à Millau. Cette ancienne mégisserie est vendue au promoteur héraultais Néohéritage pour la somme de 250 000 euros. Ce batîment avait été acquis par la collectivité en 2014 pour la même somme.

Des services et des logements neufs sur la friche Mercier

Sur les 3000m2 les promoteurs prévoient un projet mixte association la création de 23 logements et une implantation d'activités de service avec des parking attenants. La transformant cet ensemble d'immeuble contribuent à la revitalisation du secteur.

- 23 appartements projetés dont : 2 T1 bis, 8 T2 dont certains duplex, 11 T3 dont certains en duplex et 2 T4.
- 1200 m2 de bureau projetés répartis sur 3 niveaux.

Des logements qui répondent aux défis environnementaux

La rénovation énergétique est un enjeu majeur pour ces bâtiments. Ce projet pourra bénéficier du dispositif fiscal "Denormandie" qui encourage la rénovation des logements anciens dans les centres-villes (sous conditions de travaux d'amélioration et de performance énergétique). Des travaux permettant de lutter contre l'habitat dégradé et renforcant l'attractivité résidentielle.

Les travaux devraient durer 12 à 18 mois après l'obtention du permis de construire et la phase de commercialisation.

Revaloriser le patrimoine industriel millavois

C'est aussi un projet avec une forte dimension patrimoniale, permettant la réhabilitation d'un ensemble de bâti lié à l'histoire de la ganterie. La rénovation de cette ancienne mégisserie met en valeur l'histoire industrielle millavoise, tout en lui donnant de nouveaux usages et un nouveau visage.

Deux autres ventes pour des projets d'habitats neufs pour redynamiser le centre-ville

En conseil communautaire, deux autres ventes ont été actées.

Ramener de la mixité sociale dans le centre-ancien

La première concerne la cession d'un immeuble situé 12, rue Capelle pour 69 000 € à l’opérateur GB Concept. Ce projet complétera l’ensemble immobilier de la rue de la Capelle avec la vente envisagée par la Ville de Millau des immeubles situés au 18-20 acquis dans le cadre d’une procédure d’Opération de Restauration Immobilière (ORI)

En 2020, ces bâtiments ont été incendiés, nécessitant d'importants travaux de mise en sécurité et de mise hors d'eau, hors d'air, réalisés par la Ville, indispensables à toute requalification du site.

Le projet porté par GB Concept prévoit la création d'une vingtaine de logements haut de gamme, contribuant à la revalorisation de l'offre résidentielle en centre-ville et à la diversification des typologies de logements proposées favorisant une meilleure mixité sociale.

Création de logements neufs sur les quais du Tarn

Il s'agit de la vente d'un terrain jouxtant la Maison des entreprises, en bord de quais, cédé au promoteur Qualit Immo pour un montant fixé au prix des Domaines, soit 83 000 € (acheté 74 000 €). Cette cession est conditionnée à l'obtention préalable d'une autorisation de déclassement du terrain, conformément à la réglementation en vigueur. Un bâtiment de hauteur maîtrisée, sans incidence sur le voisinage, destiné à accueillir des logements de gamme intermédiaire à haut de gamme, en cohérence avec l'environnement urbain et les usages existants du secteur. 20 appartements projetés (du T1 au T4)

Une approche responsable de l'habitat en zone inondable

À Millau, de nombeux biens sont situés en zone inondable et les constructions ou rénovation doivent s'adapter à ces contraintes qui s'amplifient avec les changements climatiques. Consciente de cet enjeu, la Communauté de communes mène, aux côtés des services de l'État, un travail collaboratif afin de garantir une prise en compte du risque inondation à chaque étape du projet. Ainsi, il n'y aura pas de logements en rez de chaussée et des cheminements et sorties "pieds secs" seront obligatoires pour permettrent aux habitants des étages d'évacuer le bâtiment en toute sécurité en cas de crues.

C'est une nouvelle manière de penser l'habitat en zone inondable conciliant attractivité résidentielle, sécurité des personnes, contraintes du territoire et les impacts du déréglement climatique, dans une logique de développement urbain responsable.



https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/vente-de-la-friche-mercier-bientot-des-logements-et-des-services-4778?

Bientôt des services et des logements neufs sur la friche Mercier

Sur les 3000m2 les promoteurs prévoient un projet mixte associant la création de 23 logements et une implantation d'activités de service avec des parking attenants. La transformant cet ensemble d'immeuble contribuent à la revitalisation du secteur.

- 23 appartements projetés dont : 2 T1 bis, 8 T2 dont certains duplex, 11 T3 dont certains en

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/vente-de-la-friche-mercier-bientot-des-logements-et-des-services-4778?